



FICHE TECHNIQUE



DÉFINITION / DESTINATION

Peinture d'intérieur haut de gamme en dispersion aqueuse, enrichie en siloxane, pour la décoration des murs et plafonds. Finition très soignée, lisse et uniforme, mat profond, idéale pour les surfaces soumises à l'exposition directe de la lumière rasante.

PROPRIÉTÉS

- Microporeux.
- Grande blancheur.
- Très grande opacité.
- Application optimale, sans reprise.
- Long temps d'ouverture.
- Insensible à la lumière rasante.
- Masque les imperfections du support.
- Application monocouche possible (*).
- Sans silicone, sans solvants, émissions COV minimisées.
- Faible odeur.
-
- (*) sur fonds sains sans grand contraste de couleur.

CARACTÉRISTIQUES

Emission COV	Classement européen selon directive 2004/42/CE. Valeur limite UE de ce produit (catégorie cat. A/a) : 30 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 1 g/L COV (teinte blanc).
Classification AFNOR	NF T 36-005 - famille I - classe 7a2
Composant liant / type de résines	Dispersion de polyvinylacétate
Densité à 20°C ≈ (g/cm3)	1,46 (± 0,03)
Extrait sec en poids (%)	57,62 (± 2%)
Finition / Aspect	Mat profond
Brillant Spéculaire (Bs)	< 2% (sous 85°)
Rendement moyen	Monocouche : 8 à 10 m ² /l sur supports lisses, légèrement absorbants. Bicouche : 12 à 13 m ² /l par couche. Consommation plus élevée sur supports rugueux.
Séchage en surface	± 2 h
Séchage Recouvrable	4 h
Séchage complet (mise en service)	Séchage complet après 4 jours
Opacité (DIN 53778)	Classe 1 pour 8 m ² /L.
Résistance à l'abrasion humide (NF EN13300)	Classe 2
Couleur	Blanc Teintes Pastel
Conditionnement	2L5 - 10L

* Les valeurs sont données pour le produit blanc, varient en fonction du relief, de l'absorption du support et de la dilution du produit. Les temps de séchage sont déterminés sous une température de 23°C et 50% d'humidité relative.

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59-1.

Bien homogénéiser le produit avant son application.

Subjectiles : enduits des groupes de mortier P II et P III, enduits de gypse du groupe de mortier P IV, panneaux de béton / fibrociment, plâtre et plaques de plâtre à épiderme cartonné, toiles de verre, papiers ingrains ainsi que les papiers peints en vinyle structuré ou en papier, anciennes peintures intactes à base de dispersion.

Les travaux préparatoires seront à adapter selon l'état et la nature des supports.

Elimination des parties et/ou anciennes peintures non adhérentes par grattage / ponçage / dépolissage, enduisage, dépolissage soigné.

Dégraissage / lessivage, rinçage, séchage (sur anciennes peintures adhérentes).

Les supports devront être préparés conformément aux règles de l'art, et par conséquent rendus propres, sains, secs et cohésifs.

Les supports sains, solides et légèrement absorbants ne nécessitent pas de sous couche au préalable.

Les supports poreux, sableux, légèrement crayeux et très absorbants ou à absorption irrégulière devront être préalablement imprimés avec un fixateur (Eurofix aqua).

Conditions climatiques	Température ambiante de mise en œuvre : $8^{\circ}\text{C} \leq T^{\circ}\text{C} \leq 35^{\circ}\text{C}$ Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : $\leq 65\%$ H.R.
Dilution	1ère couche diluée à 5 % à 10% d'eau max. 2ème couche non diluée. Dans la plupart des cas, une seule couche de peinture non diluée suffit (application monocouche'). (¹) sur fonds sains sans grand contraste de couleur.
Nombre de couches	1 à 2 couches
Matériel d'application	Brosse. Rouleau: (monocouche : manchon polyamide texturé 14mm / bicouche : manchon polyester tissé 13 mm) Projection airless : angle de projection : 50°, buses 0,018 – 0,021", pression 120-180 bar. Adapter la consistance pour la projection.
Nettoyage des outils	à l'eau immédiatement après utilisation (avant séchage). Si nécessaire ajouter du liquide vaisselle.
Conservation	12 mois dans l'emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

ENVIRONNEMENT & PROTECTION

Recommandations et précautions d'emploi

Lire l'étiquette avant utilisation.

Respecter les précautions d'emploi : fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur ou sur le site www.espacedoc.com.

Environnement & Protection

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts.

Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

Traitement des déchets



Éliminer le contenu/récipient comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur (CED : 08 01 12).